

INFO BORT L'ETANG

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2021-05

Réunion du Conseil Municipal du 5 novembre 2021

DON PARCELLE CADASTREE SECTION ZP N° 42

Le Conseil Municipal accepte le don de M. AMBLARD Philippe pour la parcelle cadastrée section ZP numéro 42 de 16 ca située au lieu-dit Guillaumont.

OBJET : FIXATION DE LA SURTAXE D'ASSAINISSEMENT, PART COMMUNALE, POUR 2022.

Le Conseil Municipal décide de maintenir le montant de la surtaxe d'assainissement, part communale, à :

- abonnement : 60 € hors TVA
- consommation : 0,75 € hors TVA par m³

LE CONSEIL MUNICIPAL COMMUNIQUE

COMMEMORATION



La population est invitée à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 qui aura lieu

Jeudi 11 novembre 2021, à 11 heures 30.

devant le monument aux morts.

Un vin d'honneur clôturera cette manifestation.

PERMANENCE DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Les Conseillers Départementaux souhaitent, comme énoncé dans leur campagne, instaurer des permanences régulières pour les administrés; Célia Bernard et Christian Bournat se tiendront à votre disposition pour une permanence à la mairie **le samedi 18 décembre 2021 de 10h à 12h.**

CONFERENCE DEMARCHAGE ET SECURITE

Le Centre local d'information et de coordination (CLIC) organise une conférence destinée aux personnes de plus de 60 ans, animée par la Gendarmerie du Puy-de-Dôme à la salle polyvalente **lundi 13 décembre 2021 à 14h.**

Les thèmes abordés seront : le démarchage téléphonique et physique, la sécurité sur internet et la sûreté de son logement (astuce contre les cambriolages...).

LOI MONTAGNE

Du 1^{er} novembre au 31 mars, les équipements hivernaux seront obligatoires dans l'ensemble du département sans exception.

Les véhicules légers, utilitaires et les camping-cars devront :

- soit détenir dans leur coffre des chaînes à neige métalliques ou textiles permettant d'équiper au moins deux roues motrices
- soit être équipés de quatre pneus hiver.

Pour les 3 prochains hivers, de 2021 à 2024, l'appellation « *pneu hiver* » couvrira l'ensemble des pneus identifiés par l'un des marquages « M+S », « M.S » ou « M&S » ou par la présence conjointe du marquage du « *symbole alpin* » (reconnu sous l'appellation « *3PMSF* » (3 Peak Mountain Snow Flake) et de l'un des marquages

« M+S », « M.S » ou « M&S ». À partir du 1^{er} novembre 2024, elle couvrira uniquement les pneus identifiés par la présence conjointe du marquage « *symbole alpin* » (reconnu sous l'appellation l'appellation « *3PMSF* » (3 Peak Mountain Snow Flake) et de l'un des marquages « M+S », « M.S » ou « M&S ».



Les autocars, autobus et poids lourds sans remorque ni semi-remorque seront également soumis à ces obligations avec le choix entre les chaînes ou les pneus hiver. Les poids lourds avec remorque ou semi-remorque devront quant à eux détenir des chaînes à neige permettant d'équiper au moins deux roues motrices, même s'ils sont équipés de pneus hiver.

Cependant une tolérance pendant l'hiver 2021 est admise, les éventuels manquements à l'obligation ne seront pas sanctionnés cet hiver.



Un Français de naissance doit se faire recenser à la mairie de son domicile entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire.

À la suite du recensement, la mairie délivre une **attestation de recensement**. Il n'est pas délivré de duplicata.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la **journée défense et citoyenneté (JDC)**.

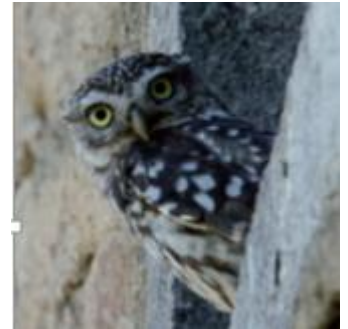
Après le recensement, il faut informer les autorités militaires de tout changement de situation.

Le recensement permet aussi l'**inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans**.

À vos agendas

RENCONTRE AVEC LA CHEVÊCHE D'ATHENA

La Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO) en collaboration avec le Parc Naturel Régional Livradois Forez organise le **jeudi 18 novembre 2021 à 20h00 à la salle polyvalente** une projection suivie d'une sortie terrain sur la chouette chevêche d'Athéna.



CINEMA

MERCREDI 1^{ER} DECEMBRE 2021 - 20H30 - TOUT S'EST BIEN PASSE



Drame - Durée 1h56 - de François OZON avec Sophie Marceau, André Dussollier, Géraldine Pailhas...
Emmanuèle, romancière épanouie dans sa vie privée et professionnelle, se précipite à l'hôpital, son père André vient de faire un AVC. Fantasque, aimant passionnément la vie mais diminué, il demande à sa fille de l'aider à en finir. Avec l'aide de sa sœur Pascale, elle va devoir choisir : accepter la volonté de son père ou le convaincre de changer d'avis.

L'association les Artistix Bortois organise un **MARCHÉ DE NOËL**

le **dimanche 5 décembre 2021 de 10 h à 18h**
à la salle polyvalente

Tableaux, bibelots, déco de Noël, décorations sur ampoules, bijoux pierres, charcuterie corse...
Stand de crêpes et gaufres.



SPECTACLE " GARE A CARO ! "

Acteurs Pupitres et Compagnie présente son nouveau spectacle le **mardi 7 décembre 2021 à 20h30 à la salle polyvalente.**

Sur inscription à la médiathèque de Lezoux 04.73.78.11.07 ou à la mairie 04.73.68.30.76

Fabcaro est un auteur-dessinateur boulimique: 27 BD, 3 romans et 1 tube, "Zaï zaï zaï zaï". Il y raconte les petites histoires du quotidien : les angoisses, les lâchetés, les problèmes de couple, les histoires de famille, une forme d'inadaptation au monde qui est aussi la nôtre. Nous sommes très sensibles à son univers, à son humour, à la tendresse qui émane de ces petits dessins et de ces personnages qui font ce qu'ils peuvent face à la vie et très souvent ressemblent à l'auteur.

Et nous avons souhaité créer un spectacle, non pas à partir d'un album, mais en voyageant à travers plusieurs d'entre eux. Pour faire découvrir les multiples facettes de l'auteur et donner envie de se plonger dans son oeuvre.

Alors, voici une forme simple mêlant lecture, jeu théâtral, théâtre d'objets et projection de

dessins. C'est parti : il était une fois Fabcaro...

COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE DORE ET ALLIER

LE POLE ACCUEIL PETITE ENFANCE DEVIENT LE RELAIS PETITE ENFANCE



RELAIS PETITE ENFANCE
ENTRE DORE & ALLIER

Le pôle Accueil Petite Enfance Entre Dore et Allier change de nom pour devenir le Relais Petite Enfance.

Situé au 16 rue du Maréchal Leclerc à Lezoux, il exerce ses missions sur l'ensemble de la communauté de communes :

- Informer les parents et futurs parents en recherche d'un mode de garde ;
- Animer des ateliers d'éveil pour les enfants non scolarisés accompagnés de leurs parents, assistant maternel ou garde à domicile ;
- Accompagner les professionnels de la petite enfance dans l'exercice de leur profession.

Relais Petite Enfance Entre Dore et Allier, 16 rue du Maréchal Leclerc 63190 Lezoux

Tel : 09 67 34 25 77- courriel : relaispetiteenfance@ccdoreallier.fr – site Internet : www.ccdoreallier.fr -Page Facebook : @PleinDeVieEntreDoreetAllier

LE SERVICE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

1. Campagne de vidange des fosses septiques à tarif préférentiel :

Votre fosse doit être entretenue et vidangée régulièrement afin d'éviter tout colmatage du système de traitement et d'éviter tout départ dans le milieu naturel.

La Communauté de Communes Entre Dore et Allier propose aux usagers d'effectuer ce service à tarif préférentiel. Les fiches d'inscriptions sont disponibles auprès de votre mairie, à la communauté de communes Entre Dore et Allier et en ligne sur le site internet www.ccdoreallier.fr, rubrique urbanisme et assainissement.

Renseignements et inscriptions : 04.73.73.21.77 / spanc@ccdoreallier.fr et/ou spanc1@ccdoreallier.fr

2. Démarche à effectuer en cas de remise aux normes des assainissements individuels :

Remise aux normes de votre assainissement non collectif : Si vous souhaitez mettre en conformité votre système d'assainissement individuel, vous devez obligatoirement contacter le Service d'Assainissement Non Collectif (SPANC) qui contrôlera la conception de votre projet en validant sa faisabilité. Le SPANC vous délivrera l'attestation de conformité conformément à la réglementation en vigueur. L'installation ne pourra pas être remblayée avant que le SPANC vérifie lors du contrôle de bonne exécution la conformité des travaux (sauf décision contraire des techniciens).

Vous pouvez également bénéficier de subventions : nous vous invitons à consulter les aides financières détaillées sur le site internet : <http://www.ccdoreallier.fr> rubrique *urbanisme et assainissement*

Renseignements: 04.73.73.21.77 / spanc@ccdoreallier.fr et/ou spanc1@ccdoreallier.fr